

Fiche d'inscription au Cours Cochet-Delavène

coller
photo
d'identité

Date souhaitée d'entrée au cours :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone(s) : /

Mail :@.....

Personne à contacter en cas d'urgence (Nom, Qualité, Téléphone) :
.....

Inscription au cours du :

- | | | | | | |
|--------------------------|---------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|----------------------|
| <input type="checkbox"/> | Matin (lundi au vendredi) | <input type="checkbox"/> | Lundi soir | <input type="checkbox"/> | Mercredi soir |
| <input type="checkbox"/> | Samedi 10h-13h Pépinière | <input type="checkbox"/> | Mardi soir Saint Jacques | <input type="checkbox"/> | Jeudi soir Pépinière |
| <input type="checkbox"/> | Samedi 10h-13h Feux de la rampe | <input type="checkbox"/> | Mardi soir Pépinière | <input type="checkbox"/> | Jeudi soir St-Roch |

Etudes (bac, diplômes,...) & **Formation artistique** (théâtre, chant, danse, musique, etc.) :

Expérience professionnelle (artistique, autres) :

Champ libre (si vous souhaitez vous décrire davantage) :

Comment avez-vous connu le Cours ?

CONDITIONS GENERALES :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales (page suivante).

Fait à le

Signature :

CONDITIONS GENERALES DU COURS COCHET-DELAVENE

Cette feuille n'est pas à envoyer avec le dossier, vous la conservez devers vous.

Inscription

La signature du présent document implique l'inscription pour la durée de la formation. L'inscription est valable à partir de la réception du règlement et des garanties selon les conditions. Le paiement intégral des périodes doit être fait avant le premier cours suivi.

Annulation et remboursements

Toute période commencée est intégralement dûe. Il n'est pas possible de rattraper un cours raté.

Un professeur peut être remplacé par un autre professeur en cours d'année pour raisons professionnelles ou personnelles, sans entraîner de remboursement. Il en va de même si le lieu du cours est amené à changer pendant l'année.

Résiliation (en cours de l'année scolaire)

Toute résiliation définitive doit être notifiée par courrier recommandé.

Droit à la représentation

L'élève autorise expressément et gracieusement le Cours à utiliser toute représentation de sa personne, en particulier son image et sa voix, associées ou non, fixée lors de sa présence aux cours et manifestations accessoires organisées dans le cadre de l'enseignement suivi. Cette représentation et sa reproduction par enregistrements sur tous supports pourront être utilisées par le Cours à des fins promotionnelles de ses activités, y compris par la voie de communication au public selon tous procédés, et de confection de supports pédagogiques à usage interne, à l'exclusion de toute commercialisation ou ventes à l'usage privé du public desdites enregistrements. L'élève autorise le Cours à citer son nom à l'occasion de ces utilisations, sans obligation pour elle.

Assiduité et Exclusion

Les élèves sont tenus de suivre tous les cours prévus au programme. Toute absence devra être justifiée. Les retards perturbent la bonne marche du travail et donneront lieu à un avertissement, qui pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive, sans remboursement, notifiée par une lettre recommandée.

Toute perturbation significative de la bonne marche du travail dans le groupe pourra donner lieu à l'exclusion temporaire ou définitive, sans remboursement, notifiée par une lettre recommandée.

L'équipe pédagogique se réserve le droit de proposer à l'élève, en cours d'année, un enseignement plus adapté à son niveau, constaté en cours de formation.

Evaluation

Les élèves du matin sont évalués périodiquement afin de décider du maintien de l'élève au sein du Cours.

CONDITIONS DE REGLEMENT

Tous les chèques doivent être envoyés avec la feuille d'inscription, et les deux photos d'identité (une collée sur la fiche, une pour la carte d'élève) :

Un chèque pour chaque période à l'ordre de DSCP (indiquer au dos la période et votre nom)

Un chèque pour les frais d'inscription à l'année, à l'ordre de DSCP

- Pour les personnes réglant avec un chéquier étranger, merci de faire un unique chèque en euros englobant les frais d'inscription, la période et d'ajouter des frais bancaires de 15 euros.
- Chaque chèque concernant la période et les frais d'inscription seront encaissés après le premier jour effectif de cours.
- Si un élève ne se présente pas le premier jour de cours de la période, sans avoir prévenu, ses règlements seront tout de même encaissés.
- Les chèques doivent être impérativement datés du jour de leur émission et non de la date convenue pour l'encaissement.
- Pour tout chèque qui revient impayé, le Cours exigera un nouveau règlement incluant des frais bancaires de 20 euros.

Le dossier d'inscription est à envoyer à l'adresse suivante :

Cours COCHET-DELAVENE
Inscription (indiquer soir/samedi/soir ou stage)
12 rue Blanche
Boîte 52
75009 PARIS

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez également consulter le site Internet www.courscochetdelavene.fr